

DEPARTEMENT DE L'AIN		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT : THOIRY COMMUNE : MIJOUX		
OBJET : Adhésion au groupement de commandes de Pays de Gex Agglomération pour l'achat d'équipements informatiques		<u>SEANCE DU 20.04.2026</u>
Date de convocation : 13.04.2026	Nb de conseillers En exercice : 11	<u>Etai</u> ent présents : M. VIALLET. M. ALEXANDRE. P. DARMEY. A. DRUON. C. GENIEVRE-LUCET. C. GROSGURIN. M. HEMONNOT. D. JULLIARD. E. LEE. G. LEGAY.
Date d'affichage : 21.04.2026	Présents : 10 Votants : 11	<u>Secrétaire de séance</u> : C. GENIEVRE-LUCET
N° Délibération 01247.2026.04.024	Pouvoirs : 1	<u>Pouvoirs</u> : • T. GENIEVRE donné à C. GENIEVRE-LUCET

OBJET – GESTION DES BIENS : Adhésion au groupement de commandes de Pays de Gex Agglomération pour l'achat d'équipements informatiques

Mme le maire expose que la commune de Mijoux a la possibilité d'adhérer à un groupement de commandes constitué par la Communauté d'agglomération du Pays de Gex dans le cadre de la mutualisation.

Ce groupement a pour objet l'acquisition de matériel informatique constitué de PC fixes, PC portables, d'écrans, de serveurs, de logiciels, de licences et d'équipements divers.

L'adhésion à ce groupement pourrait présenter un intérêt pour la commune, permettant notamment de :

- réaliser des économies d'échelle et d'optimiser les coûts d'achat ;
- bénéficier de l'expertise juridique et technique du coordinateur ;
- alléger la charge administrative liée à la passation de marchés complexes.

Mme le maire précise que l'adhésion ouvre une possibilité, mais pas une obligation d'achat par cette procédure.

Entendu l'exposé du maire et après délibération, il est décidé, à l'unanimité des membres du conseil présents :

- d'approuver l'adhésion de la commune de Mijoux au groupement de commande d'équipements informatiques ;
- d'adopter les termes de la convention annexée à la présente délibération ;
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires pour faire face aux éventuelles dépenses relatives à cette adhésion.

Contre : / 0 Abstention : / 0 Pour : / 11 (dont 1 pouvoir)
DELIBERATION N°01247.2026.04.024

Pour extrait d'acte conforme
Le maire, Martine VIALLET